REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - CCAS DE MERVILLE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26590400300075

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE CENTRE FINANCES PUBLI

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : CCAS DE MERVILLE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4
B - Modalités de vote du budget 5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11
B2 - Balance générale du budget - Recettes 13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1) 21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement 24
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement 31
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 42
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 43
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 47
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 48
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 49
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 51
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes 52
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements 53
A4 - Etat des provisions 54
A5 - Etalement des provisions 55
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 56
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 57
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) 59
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) 60
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3) 61
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3) 62
A8 - Etat des charges transférées 63
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers 64

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4) 65
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 66
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail 67
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé 68
B1.5 - Etat des autres engagements donnés 69
B1.6 - Etat des engagements reçus 70
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5) 71
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 72
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 73
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale 74

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel 75
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4) 77
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement 78
C3.2 - Liste des établissements publics créés 79
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 80
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 81

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes 82

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE		BP
59400	CCAS DE MERVILLE CCAS DE MERVILLE	2022

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 *in fine*) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
07 AVRIL 2022

Nombre de Membres

En Exercice	13
Présents	10
Votants	11

OBJET : 2022_029 DELIB

5A. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 POUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 059-265904003-20220412-21042022DB5A_AB-BF

L'an deux mil vingt-deux, le mardi douze avril à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Francine Bartier, légalement convoqué, s'est assemblé à l'hôtel de ville dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : M. Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S., Mmes Martine BEURAERT-CEUGNART, Marie Françoise BILLIAU, Delphine BOULENGER, Christiane CAPPELLE, Marie Josée RUHLAND, MM. Marc BEZILLE, Joël BACLET, Sébastien ROUSSELLE, M. Régis DEVEY

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mme Eliane ROBBE donnant procuration à Mme Martine BEURAERT

Absents : Mme Martine LORPHELIN, Mme Nicole CAMBRON,

Secrétaire de séance : Mme Marion TUEUX

Le Président rappelle au Conseil que le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget du CCAS pour l'exercice 2022 s'est tenu lors de la séance du jeudi 24 février 2022.

Le Président soumet au Conseil le Budget Primitif pour le C.C.A.S. au titre de l'exercice 2022 qui s'élève tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 1 260 000 € à la section de fonctionnement et à 116 900 € à la section d'investissement.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, adopte, **à l'unanimité,** le Budget Primitif par chapitre comme suit :

Section de Fonctionnement		
Dépenses		**1 260 000,00 €**
011	Charges à caractère général	44 300,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	795 100,00 €
65	Autres charges de gestions courantes	391 100,00 €
67	Charges exceptionnelles	1000,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	28 500,00 €
Recettes		**1 260 000,00 €**
013	Atténuation de charges	7 769,14 €
70	Produits des services	395 000,00 €
74	Dotations et participations	816 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	4 500,00 €
77	Produits exceptionnels	3 500,00 €
002	Résultat de fonctionnement 2021 reporté	33 230,86 €

.../...

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 059-265904003-20220412-21042022DB5A_AB-BF

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 AVRIL 2022.

OBJET : 5A. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 POUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Section d'investissement		
Dépenses		**116 900,00 €**
10	Immobilisations corporelles	1 500,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles	25 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	84 500,00 €
23	Immobilisations en cours	3 900,00 €
27	Immobilisations corporelles	2000,00 €
Recettes		**116 900,00 €**
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 889,60 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	2000,00 €
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 500,00 €
001	**Résultat d'investissement 2021 reporté**	**84 510,40 €**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Ont signé les Membres présents,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président du C.C.A.S.,
Joël DUYCK

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE WERVICQ (Nord)

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de l'établissement
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

27/12/2021

Ville de Merville

Centre Communal d'Action Sociale

Exercice 2021

SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET CCAS
ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES AU 31 DECEMBRE 2021

(Ne figure que les opérations pour lesquelles des crédits sont reportés)

Comptes par ordre croissant	Libellé article/opération	CREDITS OUVERTS			Dépenses mandatées	Crédits disponibles	Crédits Annulés	Crédits Reportés
		BP	Décisions modificatives	Budget total				
205	Autres immobilisations corporelles	25 000,00 €	- €	25 000,00 €	- €	25 000,00 €	10 000,00 €	15 000 €
274	Prêts	2 000,00 €		2 000,00 €	500,00 €	1 500,00 €	500,00 €	1 000 €
TOTAUX :		**27 000,00 €**	**- €**	**27 000,00 €**	**500,00 €**	**26 500,00 €**	**10 500,00 €**	**16 000 €**

A Merville, le 27/12/2021
L'Ordonnateur,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ★ Merville ★

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 059-265904003-20220412-21042022DB5A_AB-BF

27/12/2021

Ville de Merville
Centre Communal d'Action Sociale

Exercice 2021

SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET CCAS
ETAT DES RECETTES ENGAGEES NON MANDATEES AU 31 DECEMBRE 2021

(Ne figure que les opérations pour lesquelles des crédits sont reportés)

Comptes par ordre croissant	Libellé article/opération	CREDITS OUVERTS			Recettes mandatées	Crédits disponibles	Crédits Annulés	Crédits Reportés
		BP	Décisions modificatives	Budget total				
274	Prêts	2 000,00 €		2 000,00 €	500,00 €	1 500,00 €	500,00 €	1 000 €
TOTAUX :		**2 000,00 €**	**- €**	**2 000,00 €**	**500,00 €**	**1 500,00 €**	**500,00 €**	**1 000 €**

A Merville, le 27/12/2021
L'Ordonnateur,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MERVILLE (Nord)

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 059-265904003-20220412-21042022DB5A_AB-BF

27/12/2021

Ville de Merville
Centre Communal d'Action Sociale

Exercice 2021

SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET CCAS
ETAT DES RECETTES ENGAGEES NON MANDATEES AU 31 DECEMBRE 2021

(Ne figure que les opérations pour lesquelles des crédits sont reportés)

Comptes par ordre croissant	Libellé article/opération	CREDITS OUVERTS			Recettes mandatées	Crédits disponibles	Crédits Annulés	**Crédits Reportés**
		BP	Décisions modificatives	Budget total				
274	Prêts	2 000,00 €		2 000,00 €	500,00 €	1 500,00 €	500,00 €	1 000 €
TOTAUX :		**2 000,00 €**	**- €**	**2 000,00 €**	**500,00 €**	**1 500,00 €**	**500,00 €**	**1 000 €**

A Merville, le 27/12/2021
L'Ordonnateur,

Le Président,
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MERVILLE (Nord)

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 059-265904003-20220412-21042022DB5A_AB-BF

Ville de Merville
Centre Communal d'Action Sociale

Conseil d'administration du 07 Avril 2022

NOTE DE PRESENTATION
Entité : Centre communal d'Action sociale

SOMMAIRE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – BUDGET PRINCIPAL

I/ ANALYSE RETROSPECTIVE
II/ ORIENTATION BUDGET 2022

CENTRE SOCIAL STEPHANE HESSEL

I/ ANALYSE RETROSPECTIVE
II/ ORIENTATION BUDGET 2022

SAAD – SERVICE AIDE A DOMICILE DES PERSONNES AGEES ET PORTAGE DE REPAS

I/ ANALYSE RETROSPECTIVE
II/ ORIENTATION BUDGET 2022

RPA – LES RECOLLECTINES

I/ ANALYSE RETROSPECTIVE
II/ ORIENTATION BUDGET 2022

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – BUDGET PRINCIPAL

I/ ANALYSE RETROSPECTIVE

- **Budget CCAS (au 31/12/2021)**

➢ ***Section de fonctionnement et son évolution***

Recettes :	1 350 257,39 €
Dépenses :	- 1 333 560,45 €
Excédent 2021 :	16 696,94 €
Excédent N-1 :	16 533,92 €
Excédent cumulé :	**33 320,86 €**

- Sur les recettes réelles

Désignations	2018	2019	2020	2021
Ventes de produits –prestations de service	361 572 €	362 830 €	608 833 €	402 539 €
Dotations – subventions - participations	958 896 €	972 067 €	1 071 500 €	927 000 €
Autres produits – produits exceptionnels	76 574 €	80 682 €	6 697 €	12 761 €

- Sur les dépenses réelles (les mouvements réels de la balance générale)

Désignations	2018	2019	2020	2021
Charges à caractère général	233 311 €	243 365 €	249 058 €	76 753 €
Charges de personnel	741 199 €	718 560 €	685 483 €	759 119 €
Autres charges de gestion courante / exceptionnelles	468 747 €	484 684 €	744 982 €	471 184 €

➢ ***Structure des dépenses du personnel et des effectifs au 31/12/2021***

Type Emploi	2019	2020	Variation 2019/2020	2021	Variation 2020/2021
Emplois Permanents (Titulaires CNRACL et IRCANTEC)	24	23	- 4 %	24	4.35 %
Contractuels de droit public	2	5	150 %	4	- 20 %
Contractuels de droit privé	0	0		0	
TOTAL	**26**	**28**	**3.70 %**	**28**	

De manière générale, on peut noter une stabilisation des effectifs. La hausse des emplois permanents s'explique par l'intégration d'un agent contractuel ayant atteint la durée maximale de poursuite du contrat en Contrat à Durée Déterminée. Le recours aux contractuels relève de l'absence prolongée pour maladie d'agents titulaires, ainsi que l'augmentation du nombre d'heures des plans d'aide qui ne peut toujours être absorbée dans les plannings des aides à domicile titulaires.

Tableau des effectifs en annexe.

2019	2020	Variation 2019/2020	2021	Variation 2020/2021
718 560,00 €	**685 483,42 €**	**- 4,83%**	**759 119,01 €**	**10,70 %**

Les charges de personnel ont subi une hausse de 10.70 % pour plusieurs raisons :

- La reprise de travail à temps complet pour des agents placés en congé de longue maladie ou en arrêt de plus de 90 jours et qui ne percevaient plus qu'un demi-traitement. (rémunération réduite des agents en arrêt maladie : réduction et/ou absence de rémunération des agents contractuels au-delà de 60 jours d'arrêt pour ceux ayant une ancienneté de plus de 4 mois, au-delà de 120 jours d'arrêts pour une ancienneté comprise entre 2 et 3 ans et au-delà de 180 jours d'arrêt pour une ancienneté de plus de 3 ans.
- Le paiement d'une indemnité de licenciement pour inaptitude physique d'1 agent titulaire dépendant du régime général, conformément à la commission de réforme et aux instances du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Nord, ainsi que l'indemnisation des congés non pris du fait de la maladie et de la non reprise du travail.
- La revalorisation du SMIC au 1er octobre 2021 de 2.2 % et l'impact sur la carrière de nos agents fonctionnaires de catégorie C pour les 6 premiers échelons du 1er grade et les 4 premiers échelons du 2nd grade.
- L'instauration par l'article 23- II de la loi n°2019-828 du 6/08/2019 (loi dite de transformation de la fonction publique) d'une indemnité de fin de contrat aux agents contractuels dont la durée de contrat est inférieure ou égale à un an (renouvellement compris). L'indemnité est équivalente à 10% de la rémunération brute perçue durant le ou les contrats.

- A partir de juin 2021, la reprise des heures d'interventions réalisées jusqu'à présent en emplois familiaux où les bénéficiaires payaient directement nos aides à domicile par chèque ou CESU. Les plans d'aide ont été repris par le Département ce qui permet une augmentation des recettes du CCAS mais la contrepartie est la rémunération des agents directement par le CCAS.
- Au regard de la politique du Département de maintien au domicile, l'augmentation des plans d'aide et donc du nombre d'heures d'intervention de nos agents chez les personnes âgées.
- La prise en charge d'un poste PLIE Flandre-Lys dans les locaux du Service Local de l'Emploi à destination des demandeurs d'emploi de plus de 26 ans.
- Le remplacement d'un agent en arrêt pour grossesse difficile durant son congé maternité.

Avantage en Nature

Au 31/12/2021, aucun logement, aucun véhicule et aucun outil de communication ne sont attribués aux agents du CCAS.

Gestion du temps de travail

Conformément à la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique qui exigeait la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenus dans certains établissements et collectivités territoriaux et un retour obligatoire aux 1607 heures, la collectivité a reprécisé le temps de travail hebdomadaire en vigueur au sein de la commune *et du CCAS* fixé à 35h00 par semaine pour l'ensemble des agents.
Compte-tenu de la durée hebdomadaire de travail choisie, les agents ne bénéficieront pas de jours de réduction de temps de travail (ARTT).

Les cycles de travail peuvent varier entre le cycle hebdomadaire et le cycle annuel. Ces cycles peuvent être définis par service ou par nature de fonction à l'exception des personnels d'enseignement artistique soumis à un régime hebdomadaire d'obligations de service.

Les cycles de travail hebdomadaires suivants pourront être réalisés :

- semaine à 35 heures sur 5 jours (7h/jour)
- semaine à 35 heures sur 4 jours (8.75h/jour)
- semaine à 35heures sur 4.5 jours (4 jours à 8h et 1 jour à 3h00)

De manière exceptionnelle, afin de tenir compte des contraintes particulières de certains services (Services Administratifs, Services Techniques, Police Municipale, et Médiathèque), le temps de travail hebdomadaire est fixé à 39h00 par semaine et les agents bénéficieront de 23 jours de réduction de temps de travail (ARTT) afin que la durée annuelle du travail effectif soit conforme à la durée annuelle légale de 1607 heures.
Dans cette situation, le cycle de travail sera une semaine de 39 heures sur 5 jours.

Enfin, le cycle annuel sera appliqué pour certains services pour répondre aux horaires d'ouverture du service ou des nécessités de service (notamment pour le périscolaire et les services du Centre Social – **annualisation de leur temps de travail**).

Les horaires de travail sont modulés suivant différents cycles de travail (ex : temps scolaire, vacances scolaires...). L'agent pourra être amené durant une période travaillée donnée, à effectuer un nombre d'heures hebdomadaires supérieur à sa base hebdomadaire de rémunération. Le dépassement d'heures est restitué durant l'autre période non travaillée sous la forme de jours de récupération. Des jours peuvent être non travaillés quel que soit le cycle sans être décomptés en congés annuels.
La durée des cycles, les bornes quotidiennes et hebdomadaires de travail, les modalités de repos et de pause dans le respect des garanties minimales, sont définies selon l'organisation de chaque site.
En cas de dépassement des bornes horaires définies par ces cycles de travail, une compensation horaire ou, à défaut, l'attribution d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour les catégories d'agents qui y sont éligibles est prévue pour les agents relevant d'un régime de décompte horaire des heures supplémentaires, en application du décret n°2002-60 du 14 janvier 2002.
La réalisation d'heures supplémentaires s'effectue à la demande de l'autorité territoriale et doit être justifiée par nécessité de service.

- ***Section d'investissement***

Recettes : 33 051,48 €
Dépenses : - 14 750,63 €
Excédent 2021 : 18 300,85 €

Excédent N-1 : 81 209,55 €

Excédent cumulé : 99 510,40 €

- Reste à réaliser pour la section d'investissement : (en annexe)

Dépenses : 16 000 €
Recettes : 1 000 €

- Sur les dépenses réelles

Désignations	2018	2019	2020	2021
Immobilisations incorporelles (20)		13 679 €	1 754 €	
Immobilisations corporelles (21)	50 299 €	24 198 €	21 287 €	14 251 €
Immobilisations corporelles (23)		5 083 €	13 824 €	
Autres Immobilisations Financières (27)	1 250 €	700 €	250 €	500 €

- Sur les recettes réelles

Désignations	2018	2019	2020	2021
Dotations, fonds et réserves - subventions	11 171 €	8 197 €	7 047 €	6 047 €
Autres Immobilisations Financières	1 250 €	700 €	250 €	500 €

II/ ORIENTATION 2022

A/ SECTION DE FONCTIONNEMENT CCAS 2022

- Sur les recettes réelles

Désignations	2019	2020	2021	2022
Ventes de produits –prestations de service	362 830 €	608 833 €	402 539 €	395 000 €
Dotations – subventions - participations	972 067 €	1 071 500 €	927 000 €	816 000 €
Autres produits – produits exceptionnels	80 682 €	6 697 €	12 761 €	8 000 €

- Sur les dépenses réelles (les mouvements réels de la balance générale)

Désignations	2019	2020	2021	2022
Charges à caractère général	243 365 €	249 058 €	76 753 €	44 300 €
Charges de personnel	718 560 €	685 483 €	759 119 €	795 100 €
Autres charges de gestion courante / exceptionnelles	484 684 €	744 982 €	471 184 €	392 100 €

Il est à noter qu'à la demande de la direction des finances, l'assurance des risques statutaires est à imputer sur l'article 6455 au chapitre 012 au lieu de l'article 6168 au chapitre 011

a) Optimisation des dépenses et des recettes de fonctionnement :

- Gel des charges à caractère général et des charges de gestion courante/exceptionnelle sauf pour les dépenses de fluides. Pour information, hausse de 30 % pour les tarifs de gaz et 20 % pour les tarifs d'électricité.
- Optimisation de l'organisation du Service d'Aide à Domicile suite à l'évaluation externe pour le renouvellement de l'autorisation départementale (APA) et au renouvellement de l'agrément Service à la Personne (DIREECTE) pour le mode mandataire avec la mise en place de la Télégestion.
- Optimisation du portage de repas à domicile par le développement de la communication du service rendu et le développement du partenariat.
- Optimisation de l'utilisation des logiciels internes
- Optimisation du taux de remplissage de la résidence service Les Récollectines
- Groupements de commande avec les différentes collectivités :

2020 : marché assurances en groupement avec la commune – marché de téléphonie avec la CCFL en 2021

b) Evolution sur les charges de personnel.

Type Emploi	2020	2021	Variation 2020/2021	2022
Emplois Permanents (Titulaires CNRACL et IRCANTEC)	23	24	4.35 %	23
Contractuels de droit public	5	4	-20 %	4
Contractuels de droit privé	0	0		
TOTAL	**28**	**28**		**27**

	2021	Prévision 2022	Variation 2021/2022
Chapitre 012	**759 119,01 €**	**854 000 €**	**+12.48 %**
Formation	**0,00 €**		

L'évolution programmée de 12.48 % s'explique par :

- L'effet GVT (glissement vieillesse technicité – avancement d'échelon/grade etc..). A ce sujet, les conditions d'avancements de grade ont été assouplies, ce qui permet de reconnaître la valeur professionnelle et de faire évoluer les agents en poste depuis des années.
- Le relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique pour tenir compte de l'évolution du SMIC au 1/01/2022 (+0.9%),
- L'effet report de l'augmentation du SMIC opéré au 1/10/2021 (+2.2 %)
- La nouvelle organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C et la bonification d'ancienneté exceptionnelle d'un an attribuée à tous les fonctionnaires de catégorie C au 01/01/2022
- L'effet report des mouvements opérés en 2021 : reprise de carrière suite à nomination fonctionnaire stagiaire, augmentation du temps de travail, réussite au concours/ examen sur une année complète
- Une enveloppe d'heures supplémentaires et/ou complémentaires pour l'organisation des élections présidentielles et législatives (émargement et dépouillement des 2 tours de scrutin)
- La prévision de remplacements d'un congé maternité dans un service nécessitant la continuité d'activité
- L'indemnisation de jours épargnés sur le Compte Epargne Temps

- Le remplacement des agents partant en retraite après redistribution des heures aux agents titulaires qui devient très limité au regard de l'augmentation des plans d'aides des bénéficiaires du service d'aide à domicile
- La prévision d'une enveloppe pour d'éventuels remplacements ou renforts en aide à domicile.

Subvention de la commune : 550 000 €

B/ SECTION INVESTISSEMENT CCAS 2022

Investissements pour la période 2022

Sur les dépenses

Partie CCAS

- Matériels informatiques (ordinateurs et routeur)	5 500 €
- Fauteuils de bureau	1 200 €

Partie Centre social Stéphane Hessel

- Matériels informatiques (ordinateur, logiciels)	6 900 €
- Mobiliers (sièges, armoires, balance)	4 700 €

Apurement du compte 1069 du budget par l'émission d'un mandat au compte 1068 : Montant 1422 € - passage de la nomenclature M57

Sur les recettes : /

C/ STRUTURE ET GESTION DE LA DETTE CCAS 2022

Le CCAS n'a pas de besoin de financement et de recours à l'emprunt pour ses projets ou équipements futurs.

CENTRE SOCIAL STEPHANE HESSEL – BUDGET ANNEXE

I/ ANALYSE RETROSPECTIVE

Budget annexe Centre social Stéphane Hessel (au 31/12/2021):

- ***Section de fonctionnement***

Subvention du CCAS - Commune : 342 000 €

Section de fonctionnement

Recettes :		1 147 086,48 €
Dépenses :	-	951 072,86 €
Excédent 2021		196 013,62€

Excédent N-1 : 25 557,25 €

Excédent cumulé : 221 571,12 €

- Sur les recettes réelles

Désignations	2018	2019	2020	2021
Atténuations de charges	164 836 €	157 124 €	190 474 €	173 602 €
Ventes de produits – prestations de service	123 630 €	126 621 €	72 440 €	90 137 €
Dotations – subventions - participations	730 317 €	811 336 €	846 779 €	883 347 €

- Sur les dépenses réelles (les mouvements réels de la balance générale)

Désignations	2018	2019	2020	2021
Charges à caractère général	204 359 €	244 103 €	236 343 €	138 537 €
Charges de personnel	830 846 €	845 288 €	858 284 €	812 306 €
Autres charges de gestion courante / exceptionnelles	210 €	373 €	16 €	230 €

➢ ***Structure des dépenses du personnel et des effectifs au 31/12/2021***

Type Emploi	2019	2020	Variation 2019/2020	2021	Variation 2020/2021
Emplois Permanents (Titulaires CNRACL et IRCANTEC)	7	10	+ 42.86 %	9	- 10 %
Contractuels de droit public	11	6	-45.45 %	7	+16.67 %
Contractuels de droit privé	18	17	-5.88 %	16	-5.88 %
TOTAL	**36**	**33**	**-8.33%**	**32**	**-3.03 %**

On constate que l'effectif a diminué mais est réparti différemment pour les raisons suivantes :

- Pour les emplois permanents, 2 agents ont demandé leur mutation et un agent contractuel, ayant atteint la durée maximale de poursuite du contrat en Contrat à Durée Déterminée, a été intégré.
- Pour les contractuels de droit public, l'augmentation s'explique par le remplacement d'un agent titulaire parti pour mutation par un agent en contrat.
- Pour les contractuels de droit privé, il s'agit des 14 agents affectés à l'ACI Au Cas où et des 2 agents pris en CEE (Contrat d'Engagement Educatif de droit privé) pour les activités des mercredis et samedis en temps scolaire. Il a fallu recruter un agent supplémentaire à l'ACI au regard des nombreux arrêts de travail et pour répondre à l'objectif d'ETP subventionné. Par ailleurs, la mutualisation des besoins périscolaires (mairie et ccas) a réduit le nombre de contrats CEE, ce qui permet de proposer des contrats se rapprochant d'un temps complet et éviter de prendre plusieurs personnes pour des petites missions.

L'objectif est de stabiliser les effectifs en pérennisant les agents contractuels et en augmentant le temps de travail des agents déjà en poste à temps non complet.

2019	2020	Variation 2019/2020	2021	Variation 2020/2021
845 287,99 €	**858 158,72 €**	**1,50 %**	**812 306,45 €**	**-5.34%**

La masse salariale a subi une baisse de -5.34 % qui est principalement liée:

- L'absence de rémunération d'agents contractuels placés en arrêt maladie dont le nombre de jours d'arrêt et l'ancienneté ne permet plus de maintenir le salaire, c'est la sécurité sociale qui se substitue. (rémunération réduite des agents en arrêt maladie : réduction

et/ou absence de rémunération des agents contractuels au-delà de 60 jours d'arrêt pour ceux ayant une ancienneté de plus de 4 mois, au-delà de 120 jours d'arrêts pour une ancienneté comprise entre 2 et 3 ans et au-delà de 180 jours d'arrêt pour une ancienneté de plus de 3 ans).

- Le retour au remboursement annuel des salaires du personnel mis à disposition (l'année 2020 avait fait l'objet d'un rattrapage de remboursements de salaire concernant 2019 pour 2 agents en plus de l'année 2020 ainsi qu'une nouvelle mise à disposition d'agent pour le service Convivialité).
- L'arrivée plus tardive que prévu sur 2021 d'une direction adjointe au Centre Social (difficulté de recrutement)
- La démission de 2 agents pour mutation qui a engendré une économie de salaire dans l'attente du remplacement ou de la réorganisation de service
- La baisse d'activités liée à la crise sanitaire COVID-19 (réduction des effectifs pouvant être accueillis) qui a réduit le recrutement d'animateurs en contrat d'engagement éducatif.

Avantage en Nature

Au 31/12/2021, aucun logement, aucun véhicule et aucun outil de communication ne sont attribués aux agents du CSSH.

Gestion du temps de travail

Conformément à la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique qui exigeait la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenus dans certains établissements et collectivités territoriaux et un retour obligatoire aux 1607 heures, la collectivité a reprécisé le temps de travail hebdomadaire en vigueur au sein de la commune *et du CCAS* fixé à 35h00 par semaine pour l'ensemble des agents.
Compte-tenu de la durée hebdomadaire de travail choisie, les agents ne bénéficieront pas de jours de réduction de temps de travail (ARTT).

Les cycles de travail peuvent varier entre le cycle hebdomadaire et le cycle annuel. Ces cycles peuvent être définis par service ou par nature de fonction à l'exception des personnels d'enseignement artistique soumis à un régime hebdomadaire d'obligations de service.

Les cycles de travail hebdomadaires suivants pourront être réalisés :

- semaine à 35 heures sur 5 jours (7h/jour)
- semaine à 35 heures sur 4 jours (8.75h/jour)
- semaine à 35heures sur 4.5 jours (4 jours à 8h et 1 jour à 3h00)

De manière exceptionnelle, afin de tenir compte des contraintes particulières de certains services (Services Administratifs, Services Techniques, Police Municipale, et Médiathèque), le temps de travail hebdomadaire est fixé à 39h00 par semaine et les agents bénéficieront de 23 jours de réduction de temps de travail (ARTT) afin que la durée annuelle du travail effectif soit conforme à la durée annuelle légale de 1607 heures.

Dans cette situation, le cycle de travail sera une semaine de 39 heures sur 5 jours.

Enfin, le cycle annuel sera appliqué pour certains services pour répondre aux horaires d'ouverture du service ou des nécessités de service (notamment pour le périscolaire et les services du Centre Social – **annualisation de leur temps de travail**).

Les horaires de travail sont modulés suivant différents cycles de travail (ex : temps scolaire, vacances scolaires...). L'agent pourra être amené durant une période travaillée donnée, à effectuer un nombre d'heures hebdomadaires supérieur à sa base hebdomadaire de rémunération. Le dépassement d'heures est restitué durant l'autre période non travaillée sous la forme de jours de récupération. Des jours peuvent être non travaillés quel que soit le cycle sans être décomptés en congés annuels.

La durée des cycles, les bornes quotidiennes et hebdomadaires de travail, les modalités de repos et de pause dans le respect des garanties minimales, sont définies selon l'organisation de chaque site.

En cas de dépassement des bornes horaires définies par ces cycles de travail, une compensation horaire ou, à défaut, l'attribution d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour les catégories d'agents qui y sont éligibles est prévue pour les agents relevant d'un régime de décompte horaire des heures supplémentaires, en application du décret n°2002-60 du 14 janvier 2002.
La réalisation d'heures supplémentaires s'effectue à la demande de l'autorité territoriale et doit être justifiée par nécessité de service.

II/ ORIENTATION 2022

Section de fonctionnement

- Sur les recettes réelles

Désignations	2019	2020	2021	2022
Atténuations de charges	157 124 €	190 474 €	173 602 €	175 000 €
Ventes de produits – prestations de service	126 621 €	72 440 €	90 137 €	91 419 €
Dotations – subventions - participations	811 336 €	846 779 €	883 347 €	712 000 €

- Sur les dépenses réelles (les mouvements réels de la balance générale)

Désignations	2019	2020	2021	2022
Charges à caractère général	244 103 €	236 343 €	138 537 €	208 400 €
Charges de personnel	845 288 €	858 284 €	812 306 €	991 000 €
Autres charges de gestion courante / exceptionnelles	373 €	16 €	230 €	600 €

a) Optimisation des dépenses et des recettes de fonctionnement :

- Gel des charges à caractère général et des charges de gestion courante/exceptionnelle sauf pour les dépenses de fluides. Pour information, hausse de 30 % pour les tarifs de gaz et 20 % pour les tarifs d'électricité.
- Groupements de commande : Ex : marché de transports
- Optimisation de la recherche de financement dans le cadre du développement des activités proposées.
- Optimisation des activités du centre social

b) Evolution sur les charges de personnel.

	2021	Prévision 2022	Variation 2021/2022
Chapitre 012	**812 306,45 €**	**1 000 000 €**	**23 %**
Formation			

Type Emploi	2020	2021	Variation 2020/2021	2022
Emplois Permanents (Titulaires CNRACL et IRCANTEC)	10	9	- 10 %	11
Contractuels de droit public	6	7	+16.67 %	7
Contractuels de droit privé	17	16	-5.88 %	15
TOTAL	**33**	**32**	**-3.03%**	**33**

La masse salariale prévisionnelle est en hausse de 23%. Cette hausse peut s'expliquer de la manière suivante :

- par l'évolution « naturelle » de la masse salariale liée à l'effet GVT – glissement vieillesse technicité du personnel (à effectif constant, il s'agit de l'augmentation de la rémunération individuelle d'un fonctionnaire par son avancement d'échelon, de grade ou promotion/concours) ainsi que des dispositions réglementaires de type augmentation du point d'indice, revalorisation des grilles indiciaires et/ou de la valeur du SMIC.
- Le relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique pour tenir compte de l'évolution du SMIC au 1/01/2022 (+0.9%),

- L'effet report de l'augmentation du SMIC opéré au 1/10/2021 (+2.2 %)
- La nouvelle organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C et la bonification d'ancienneté exceptionnelle d'un an attribuée à tous les fonctionnaires de catégorie C au 01/01/2022
- L'effet report sur année complète des recrutements (Direction Adjointe, reprise de carrière) ou augmentations de temps de travail de certains agents opérés en 2021 renforçant les services suite au développement des activités et départs.
- La prévision d'un retour à une activité normale des centres de loisirs (plus d'emplois d'animateurs en CEE qu'en 2021)
- La prévision d'un retour en poste des agents en arrêt
- La prévision de pérennisation d'agents contractuels ayant atteint la durée limite de contrats à durée déterminée.
- Le remboursement de salaires du personnel mutualisé avec le service périscolaire de la mairie (3 agents).
- Le remplacement d'un agent en congé maternité dans un service nécessitant une continuité d'activité
- Continuité de la mutualisation avec la commune : Service ressources humaines – service finances

Sur les recettes :

La commune – la CAF et le Département sont les principaux acteurs.

La formation :

Atelier Chantier d'Insertion : Les salariés en CDDI peuvent bénéficier d'une période de professionnalisation financée. La période de professionnalisation est un dispositif qui permet aux employeurs de favoriser le maintien dans l'emploi des salariés en finançant des formations qualifiantes ou des actions permettant l'accès au socle de connaissances et de compétences. Les salariés en insertion peuvent effectuer, durant leur CDDI, des périodes de mise en situation en milieu professionnel chez un autre employeur pour leur permettre de découvrir un métier ou un secteur d'activité, de confirmer un projet professionnel ou d'initier une démarche de recrutement.

Centre Social :

- des formations BAFD et BPJEPS pour la montée en compétence du personnel.

Subvention de la commune : 342 000 €

Suite au résultat financier de 2021 du centre social Stéphane Hessel, et suivant la délibération d'Octobre 2017 sur le complément de 100 000 €, ce montant sera repris sur 2022.

Les Récollectines – BUDGET ANNEXE

I/ ANALYSE RETROSPECTIVE

Budget annexe les Récollectines (au 31/12/2021):

Rappel de la subvention : 43 500 €

Section de fonctionnement

Recettes :	168 341,53 €
Dépenses :	- 156 378,35 €
Excédent 2021	11 963,18 €
Excédent N-1	19 500,10 €

Excédent cumulé : 31 463,28 €

Subvention de la commune : 25 000 €

Sur le budget 2022, les écritures de charges courantes seront reprises budgétairement sur le budget. En fonction de l'évolution des recettes, la subvention allouée peut être modifiée.

Section de fonctionnement

- Sur les recettes réelles

Désignations	2020	2021
Ventes de produits – prestations de service	60 735 €	61 635 €
Dotations – subventions - participations	65 000 €	43 500 €
Autres produits de gestion courante	62 322 €	63 206 €

- Sur les dépenses réelles (les mouvements réels de la balance générale)

Désignations	2020	2021
Charges à caractère général	168 557 €	156 253 €

II/ ORIENTATION 2022

Section de fonctionnement

- Sur les recettes réelles

Désignations	2020	2021	2022
Atténuations de charges	60 735 €	61 635 €	60 000 €
Ventes de produits – prestations de service	65 000 €	43 500 €	28 000 €
Dotations – subventions - participations	62 322 €	63 206 €	61 310 €

- Sur les dépenses réelles (les mouvements réels de la balance générale)

Désignations	2020	2021	2022
Charges à caractère général	168 557 €	156 253 €	181 000 €

Subvention 2022 : 28 000 €

Service aide à domicile des personnes âgées et portage de repas – BUDGET ANNEXE

I/ ANALYSE RETROSPECTIVE

Budget annexe Service aide à domicile et portage de repas (au 31/12/2021):

Rappel de la subvention : 15 000 €

Section de fonctionnement :

Recettes :	332 248,92 €
Dépenses :	- 370 213,33 €
Déficit 2021	- 37 964,41 €
Excédent N-1	52 392,06 €

Excédent cumulé : 14 427,65 €

Recettes Portage de repas : 106 995,98 €
Recettes Service Aide à domicile : 210 252,94 € se décomposant comme suit :
Usagers : 47 112,23 € - Conseil Départemental : 148 140,71 € - Subvention Conseil Départemental (mise en place appel malade) : 15 000 €

Dépenses Portage de repas : 151 020,99 €
Dépenses Service aide à domicile : 219 192,34 €

Subvention de la commune : 40 000 €

Sur le budget 2022, les écritures de charges courantes seront reprises budgétairement sur le budget. En fonction de l'évolution des recettes, la subvention allouée peut être modifiée.

Section de fonctionnement

- Sur les recettes réelles

Désignations	2020	2021
Ventes de produits – prestations de service	386 513 €	331 589 €
Produits financiers		2 €

- Sur les dépenses réelles (les mouvements réels de la balance générale)

Désignations	2020	2021
Autres charges d'exploitation	357 327	364 401 €
Dépenses afférentes à la structure		5 648 €

II/ ORIENTATION 2022

Section de fonctionnement

- Sur les recettes réelles

Désignations	2020	2021	2022
Ventes de produits – prestations de service	386 513 €	331 589 €	347 608 €
Produits financiers		2 €	100 €

- Sur les dépenses réelles (les mouvements réels de la balance générale)

Désignations	2020	2021	2022
Autres charges d'exploitation	357 327	364 401 €	380 000 €
Dépenses afférentes à la structure		5 648 €	20 000 €

Subvention 2022 : 44 000 €

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 260 000,00	1 226 769,14
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 33 230,86
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 260 000,00	1 260 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	100 900,00	31 389,60
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	16 000,00	1 000,00
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 84 510,40
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	116 900,00	116 900,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 376 900,00	1 376 900,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	74 100,00	0,00	44 300,00	44 300,00	44 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	720 480,00	0,00	795 100,00	795 100,00	795 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	641 420,00	0,00	391 100,00	391 100,00	391 100,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	**1 436 000,00**	**0,00**	**1 230 500,00**	**1 230 500,00**	**1 230 500,00**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**1 436 500,00**	**0,00**	**1 231 500,00**	**1 231 500,00**	**1 231 500,00**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*27 000,00*		*28 500,00*	*28 500,00*	*28 500,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	***27 000,00***		***28 500,00***	***28 500,00***	***28 500,00***
	TOTAL	**1 463 500,00**	**0,00**	**1 260 000,00**	**1 260 000,00**	**1 260 000,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 260 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	15 466,08	0,00	7 769,14	7 769,14	7 769,14
70	Produits services, domaine et ventes div	433 000,00	0,00	395 000,00	395 000,00	395 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	992 000,00	0,00	816 000,00	816 000,00	816 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
	Total des recettes de gestion courante	**1 445 966,08**	**0,00**	**1 223 269,14**	**1 223 269,14**	**1 223 269,14**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	**1 446 966,08**	**0,00**	**1 226 769,14**	**1 226 769,14**	**1 226 769,14**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL	**1 446 966,08**	**0,00**	**1 226 769,14**	**1 226 769,14**	**1 226 769,14**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	33 230,86

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 260 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	28 500,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES — A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 000,00	15 000,00	10 000,00	10 000,00	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	80 290,00	0,00	84 500,00	84 500,00	84 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 000,00	0,00	3 900,00	3 900,00	3 900,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	**120 290,00**	**15 000,00**	**98 400,00**	**98 400,00**	**113 400,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	**1 000,00**	**1 000,00**	**2 500,00**	**2 500,00**	**3 500,00**
45...	**Total des opé. pour compte de tiers (8)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des dépenses réelles d'investissement		**121 290,00**	**16 000,00**	**100 900,00**	**100 900,00**	**116 900,00**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL	**121 290,00**	**16 000,00**	**100 900,00**	**100 900,00**	**116 900,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**116 900,00**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	**11 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	6 000,45	0,00	1 889,60	1 889,60	1 889,60
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	2 000,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	**7 000,45**	**1 000,00**	**2 889,60**	**2 889,60**	**3 889,60**
45...	**Total des opé. pour le compte de tiers (8)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles d'investissement		**18 000,45**	**1 000,00**	**2 889,60**	**2 889,60**	**3 889,60**
021	*Virement de la sect° de fonctionnement (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*27 000,00*		*28 500,00*	*28 500,00*	*28 500,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***27 000,00***		***28 500,00***	***28 500,00***	***28 500,00***

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		45 000,45	1 000,00	31 389,60	31 389,60	32 389,60
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					84 510,40
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					116 900,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	28 500,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC…) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	44 300,00		44 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	795 100,00		795 100,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	391 100,00		391 100,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	*0,00*	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	*28 500,00*	28 500,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*0,00*	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		**1 231 500,00**	***28 500,00***	**1 260 000,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**1 260 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500,00	*0,00*	1 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	*Neutral. amort. subv. équip. versées*		*0,00*	*0,00*
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	25 000,00	*0,00*	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	84 500,00	*0,00*	84 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 900,00	*0,00*	3 900,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	*0,00*	2 000,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)*		*0,00*	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (5)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (5)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		**116 900,00**	***0,00***	**116 900,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**116 900,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 769,14		7 769,14
60	*Achats et variation des stocks (3)*		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	395 000,00		395 000,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		0,00	0,00
72	*Production immobilisée*		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	816 000,00		816 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 500,00	0,00	4 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 500,00	0,00	3 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	*Transferts de charges*		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	**1 226 769,14**	***0,00***	**1 226 769,14**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**33 230,86**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**1 260 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 889,60	0,00	1 889,60
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	2 000,00
28	*Amortissement des immobilisations*		28 500,00	28 500,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)*		0,00	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		0,00	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (4)*		0,00	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (4)*		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	**3 889,60**	***28 500,00***	**32 389,60**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**84 510,40**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**116 900,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	**Charges à caractère général**	**74 100,00**	**44 300,00**	**44 300,00**
60612	Energie - Electricité	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60622	Carburants	500,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 000,00	7 500,00	7 500,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	500,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	1 600,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	1 200,00	1 200,00
611	Contrats de prestations de services	500,00	500,00	500,00
6135	Locations mobilières	500,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	1 000,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	30 000,00	2 000,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 600,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	100,00	100,00
62871	Remb. frais à la collectivité rattach.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 400,00	4 000,00	4 000,00
63512	Taxes foncières	1 500,00	1 500,00	1 500,00
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**720 480,00**	**795 100,00**	**795 100,00**
6331	Versement mobilité	490,00	600,00	600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 330,00	3 000,00	3 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 800,00	9 600,00	9 600,00
64111	Rémunération principale titulaires	410 000,00	464 000,00	464 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	7 560,00	8 600,00	8 600,00
64118	Autres indemnités titulaires	51 700,00	54 000,00	54 000,00
64131	Rémunérations non tit.	72 000,00	55 000,00	55 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	67 800,00	65 000,00	65 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	87 400,00	96 000,00	96 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 400,00	1 800,00	1 800,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	24 500,00	24 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	10 000,00	11 000,00	11 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	2 000,00	2 000,00
014	**Atténuations de produits**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**641 420,00**	**391 100,00**	**391 100,00**
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6562	Aides	75 820,00	65 000,00	65 000,00
6568	Autres secours	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6573	Subv. fonct. Organismes publics	555 500,00	314 000,00	314 000,00
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	7 000,00	7 000,00	7 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	100,00	100,00
656	**Frais de fonctionnement des groupes d'él**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		**1 436 000,00**	**1 230 500,00**	**1 230 500,00**
66	**Charges financières (b)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**500,00**	**1 000,00**	**1 000,00**
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	500,00	800,00	800,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	200,00	200,00
68	**Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (e)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		**1 436 500,00**	**1 231 500,00**	**1 231 500,00**
023	***Virement à la section d'investissement***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)***	***27 000,00***	***28 500,00***	***28 500,00***
6811	*Dot. amort. Immos incorporelles et corpo*	*27 000,00*	*28 500,00*	*28 500,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***27 000,00***	***28 500,00***	***28 500,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (10)***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***27 000,00***	***28 500,00***	***28 500,00***

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 463 500,00	1 260 000,00	1 260 000,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 260 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040.*

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	**Atténuations de charges**	**15 466,08**	**7 769,14**	**7 769,14**
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 466,08	7 769,14	7 769,14
70	**Produits services, domaine et ventes div**	**433 000,00**	**395 000,00**	**395 000,00**
7031	Concessions et redevances funéraires	1 000,00	2 000,00	2 000,00
706	Prestations de services	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	48 000,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par collectivité rattach.	380 000,00	0,00	0,00
70872	Remboursement frais par budget annexe	0,00	389 000,00	389 000,00
73	**Impôts et taxes**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
74	**Dotations et participations**	**992 000,00**	**816 000,00**	**816 000,00**
7474	Participat° Communes	992 000,00	792 000,00	792 000,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	24 000,00	24 000,00
75	**Autres produits de gestion courante**	**5 500,00**	**4 500,00**	**4 500,00**
752	Revenus des immeubles	4 500,00	3 500,00	3 500,00
758	Produits divers de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	**1 445 966,08**	**1 223 269,14**	**1 223 269,14**
76	**Produits financiers (b)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
77	**Produits exceptionnels (c)**	**1 000,00**	**3 500,00**	**3 500,00**
7713	Libéralités reçues	0,00	1 000,00	1 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	500,00	500,00
78	**Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	**1 446 966,08**	**1 226 769,14**	**1 226 769,14**
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (9)***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**1 446 966,08**	**1 226 769,14**	**1 226 769,14**

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	**0,00**
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	**33 230,86**
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**1 260 000,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040.*

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES — B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	25 000,00	10 000,00	10 000,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	25 000,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	80 290,00	84 500,00	84 500,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	26 000,00	10 000,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	19 290,00	20 000,00	20 000,00
2184	Mobilier	10 000,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00	34 500,00	34 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	15 000,00	3 900,00	3 900,00
2315	Instal., matériel, outillage techniques	15 000,00	3 900,00	3 900,00
	Total des dépenses d'équipement	120 290,00	98 400,00	98 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 500,00	1 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 500,00	1 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
274	Prêts	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 000,00	2 500,00	2 500,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	121 290,00	100 900,00	100 900,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (7)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Charges transférées (9)	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	121 290,00	100 900,00	100 900,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	16 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	116 900,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042.*

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES — B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	11 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	11 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	11 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 000,45	1 889,60	1 889,60
10222	FCTVA	6 000,45	1 889,60	1 889,60
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
274	Prêts	1 000,00	1 000,00	1 000,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	7 000,45	2 889,60	2 889,60
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	18 000,45	2 889,60	2 889,60
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)*	*27 000,00*	*28 500,00*	*28 500,00*
2805	*Licences, logiciels, droits similaires*	*3 100,00*	*3 100,00*	*3 100,00*
28158	*Autres installat°, matériel et outillage*	*430,00*	*1 000,00*	*1 000,00*
28182	*Matériel de transport*	*5 600,00*	*5 600,00*	*5 600,00*
28183	*Matériel de bureau et informatique*	*5 700,00*	*6 100,00*	*6 100,00*
28184	*Mobilier*	*770,00*	*2 300,00*	*2 300,00*
28188	*Autres immo. corporelles*	*11 400,00*	*10 400,00*	*10 400,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	*27 000,00*	*28 500,00*	*28 500,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	*27 000,00*	*28 500,00*	*28 500,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	45 000,45	31 389,60	31 389,60

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	84 510,40

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	116 900,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042.*

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES — IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1) — A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
Dépenses réelles	15 400	84 500	1 000	0	100 900
- Equipements municipaux (2)		84 500	0	0	98 400
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0
- Opérations financières	15 400				15 400
Dépenses d'ordre	0				0
Total dépenses de l'exercice	**15 400**	**84 500**	**1 000**	**0**	**100 900**
RAR N-1 et reports	**0**	**15 000**	**1 000**	**0**	**16 000**
Total cumulé dépenses d'investissement	**15 400**	**99 500**	**2 000**	**0**	**116 900**
RECETTES					
Total recettes de l'exercice	**28 500**	**1 890**	**1 000**	**0**	**31 390**
RAR N-1 et reports	**84 510**	**0**	**1 000**	**0**	**85 510**
Total cumulé recettes d'investissement	**113 010**	**1 890**	**2 000**	**0**	**116 900**
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Total dépenses de l'exercice	**320 230**	**362 130**	**17 500**	**560 140**	**1 260 000**
RAR N-1 et reports	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Total cumulé dépenses de fonctionnement	**320 230**	**362 130**	**17 500**	**560 140**	**1 260 000**
RECETTES					
Total recettes de l'exercice	**1 500**	**1 208 769**	**6 500**	**10 000**	**1 226 769**
RAR N-1 et reports	**33 231**	**0**	**0**	**0**	**33 231**
Total cumulé recettes de fonctionnement	**34 731**	**1 208 769**	**6 500**	**10 000**	**1 260 000**

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES — IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE — A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
			INVESTISSEMENT			
			DEPENSES			
Total dépenses investissement		**15 400**	**99 500**	**2 000**	**0**	**116 900**
Dépenses réelles		15 400	99 500	2 000	0	116 900
010	Stocks	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500	0	0	0	1 500
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° BA	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	25 000	0	0	25 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	10 000	74 500	0	0	84 500
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	3 900	0	0	0	3 900
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	2 000	0	2 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
041	*Opérations patrimoniales*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
			RECETTES			
Total recettes d'investissement		**28 500**	**1 890**	**2 000**	**0**	**32 390**
Recettes réelles		0	1 890	2 000	0	3 890
010	Stocks	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immo.	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	1 890	0	0	1 890
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° BA	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	2 000	0	2 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		*28 500*	*0*	*0*	*0*	*28 500*
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*28 500*	*0*	*0*	*0*	*28 500*
041	*Opérations patrimoniales*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
			FONCTIONNEMENT			
			DEPENSES			
Total dépenses de fonctionnement		**320 230**	**362 130**	**17 500**	**560 140**	**1 260 000**
Dépenses réelles		320 230	333 630	17 500	560 140	1 231 500
011	Charges à caractère général	500	36 300	5 500	2 000	44 300
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 630	231 530	0	557 940	795 100

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	314 100	65 000	12 000	0	391 100
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	800	0	200	1 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		*0*	*28 500*	*0*	*0*	*28 500*
023	*Virement à la section d'investissement*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0*	*28 500*	*0*	*0*	*28 500*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*

RECETTES						
Total recettes de fonctionnement		1 500	**1 208 769**	**6 500**	**10 000**	**1 226 769**
Recettes réelles		1 500	1 208 769	6 500	10 000	1 226 769
013	Atténuations de charges	0	1 769	0	6 000	7 769
70	Produits services, domaine et ventes div	0	389 000	2 000	4 000	395 000
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	816 000	0	0	816 000
75	Autres produits de gestion courante	1 000	0	3 500	0	4 500
76	Produits financiers	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	500	2 000	1 000	0	3 500
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale du C.C.A.S.	Total
DEPENSES (2)		320 230,00	362 130,00	682 360,00
Dépenses de l'exercice		320 230,00	362 130,00	682 360,00
011	Charges à caractère général	500,00	36 300,00	36 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 630,00	231 530,00	237 160,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*28 500,00*	*28 500,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
65	Autres charges de gestion courante	314 100,00	65 000,00	379 100,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	800,00	800,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		34 730,86	1 208 769,14	1 243 500,00
Recettes de l'exercice		1 500,00	1 208 769,14	1 210 269,14
013	Atténuations de charges	0,00	1 769,14	1 769,14
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	389 000,00	389 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	816 000,00	816 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	1 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	2 000,00	2 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		33 230,86	0,00	33 230,86
SOLDE (2)		-285 499,14	846 639,14	561 140,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 52				Total
		521 Services pour handicapés et inadaptés	522 Actions pour l'enfance et l'adolescence	523 Actions pour les personnes en difficulté	524 Autres services	
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-11 000,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 521				Sous-fonction 522			
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile)	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 521				Sous-fonction 522			
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile)	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 523							
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légale	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 523							
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légale	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 524		
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 524		
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Autres	Total
DEPENSES (2)		560 140,00	0,00	0,00	0,00	560 140,00
Dépenses de l'exercice		560 140,00	0,00	0,00	0,00	560 140,00
011	Charges à caractère général	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	557 940,00	0,00	0,00	0,00	557 940,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
Recettes de l'exercice		10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
013	Atténuations de charges	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
70	Produits services, domaine et ventes div	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-550 140,00	0,00	0,00	0,00	-550 140,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 61			
		610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
DEPENSES (2)		200,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		200,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 61			
		610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-200,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale du C.C.A.S.	Total
DEPENSES (2)		15 400,00	99 500,00	114 900,00
Dépenses de l'exercice		15 400,00	84 500,00	99 900,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500,00	0,00	1 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	74 500,00	84 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 900,00	0,00	3 900,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	15 000,00	15 000,00
RECETTES (2)		113 010,40	1 889,60	114 900,00
Recettes de l'exercice		28 500,00	1 889,60	30 389,60
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*28 500,00*	*0,00*	*28 500,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 889,60	1 889,60
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale du C.C.A.S.	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		84 510,40	0,00	84 510,40
SOLDE (2)		97 610,40	-97 610,40	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 52				
		521 Services pour handicapés et inadaptés	522 Actions pour l'enfance et l'adolescence	523 Actions pour les personnes en difficulté	524 Autres services	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 52				
		521 Services pour handicapés et inadaptés	522 Actions pour l'enfance et l'adolescence	523 Actions pour les personnes en difficulté	524 Autres services	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 521				Sous-fonction 522			
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile)	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 521				Sous-fonction 522			
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile)	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 523							
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légale	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 523							
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légale	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 524		
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 524		
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Autres	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Autres	Total
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 61			
		610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 61			
		610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério-dicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					**0,00**									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					**0,00**									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					**0,00**									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**0,00**									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					**0,00**									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério-dicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					**0,00**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (*cap*) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens, meubles, véhicules	5	01/01/2019
L	Matériels informatiques	3	01/01/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		**1 500,00**	I	**1 500,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**		**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00		0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00
1687	Autres dettes	0,00		0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**1 500,00**		**1 500,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 500,00		1 500,00
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*		*0,00*
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	**1 500,00**	**16 000,00**	**0,00**	**17 500,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**31 389,60**	III	**31 389,60**
Ressources propres externes de l'année (a)		**2 889,60**		**2 889,60**
10222	FCTVA	1 889,60		1 889,60
10223	TLE	0,00		0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00		0,00
10228	Autres fonds	0,00		0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
274	Prêts	1 000,00		1 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**28 500,00**		**28 500,00**
15...	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*		*0,00*
26...	*Participations et créances rattachées*			
27...	*Autres immobilisations financières*			
28...	*Amortissement des immobilisations*			
2805	*Licences, logiciels, droits similaires*	*3 100,00*		*3 100,00*
28158	*Autres installat°, matériel et outillage*	*1 000,00*		*1 000,00*
28182	*Matériel de transport*	*5 600,00*		*5 600,00*
28183	*Matériel de bureau et informatique*	*6 100,00*		*6 100,00*
28184	*Mobilier*	*2 300,00*		*2 300,00*
28188	*Autres immo. corporelles*	*10 400,00*		*10 400,00*
29...	*Prov. pour dépréciat° immobilisations*			
39...	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours*			
481...	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			
49...	*Prov. dépréc. comptes de tiers*			
59...	*Prov. dépréc. comptes financiers*			
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*0,00*		*0,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	**31 389,60**	**1 000,00**	**84 510,40**	**0,00**	**116 900,00**

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	**17 500,00**
Ressources propres disponibles	IV	**116 900,00**
Solde	V = IV – II (6)	**99 400,00**

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*
023	*Virement à la section d'investissement (4)*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		*0,00*
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		*0,00*
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		**0,00**
Acquisitions d'immobilisations		**0,00**
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		**0,00**
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		**0,00**
040	***Opérat° ordre transfert entre sections***	***0,00***
041	***Opérations patrimoniales***	***0,00***
Total des dépenses d'ordre		***0,00***
TOTAL GENERAL		**0,00**

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		**0,00**
Dotations et subventions reçues		**0,00**
Autres recettes éventuelles		**0,00**
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immo.	0,00
Total des recettes réelles		**0,00**
040	***Opérat° ordre transfert entre sections***	***0,00***
041	***Opérations patrimoniales***	***0,00***
021	***Virement de la sect° de fonctionnement (3)***	***0,00***
Total des recettes d'ordre		***0,00***
TOTAL GENERAL		**0,00**

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale-ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale-ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	**I = A+ B + C - D**	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement	**II**	**0,00**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	**I / II**	**0,00**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6573			Centre social S Hessel	Commune	242 000,00
6573			SAAD	Commune	44 000,00
6573			RPA	Commune	28 000,00
6574			Lutte contre la pauvreté	Association	500,00
6574			Flandre lys autonomie	Association	6 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**7,00**	**0,00**	**7,00**	**7,00**	**0,00**	**7,00**
Adjoint administratif territorial	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		**1,00**	**1,00**	**2,00**	**1,23**	**0,00**	**1,23**
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1,00	1,00	2,00	1,23	0,00	1,23
FILIERE SOCIALE (d)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		**4,00**	**13,00**	**17,00**	**14,07**	**1,00**	**15,07**
Agent social	C	1,00	9,00	10,00	7,32	1,00	8,32
Agent social principal de 2ème classe	C	3,00	4,00	7,00	6,75	0,00	6,75
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SPORTIVE (g)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE CULTURELLE (h)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE ANIMATION (i)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		**12,00**	**14,00**	**26,00**	**22,30**	**1,00**	**23,30**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				**0,00**		
Agent social	C	MS	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agent social	C	MS	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				**0,00**		
TOTAL GENERAL				**0,00**		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	**0,00**	**0,00**			**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 059-265904003-20220412-21042022DB5A_AB-BF

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 11
VOTES :
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 07 Avril 2022

Présenté par (1), le Président Conseil d'Administration
A , le
Merville le 12 Avril 2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A , le Merville le 12 Avril 2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

DUYCK JOEL	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant :

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 059-265904003-20220412-21042022DB5A_AB-BF

Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Merville

Séance du 12 avril 2022

BUDGET PRIMITIF 2022 CCAS

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURES
DUYCK	Joël	Président	
BEURAERT-CEUGNART	Martine	élue	
BILLIAU-BODELLE	Marie-Françoise	élue	
BOULENGER	Delphine	élue	
CAPPELLE	Christiane	élue	
LORPHELIN	Martine	élue	
BEZILLE	Marc	élue	
CAMBRON-LEMIRRE	Nicole	nommée	
ROBBE	Eliane	nommée	
BACLET	Joël	nommé	
ROUSSELLE	Sébastien	nommé	
RUHLAND	Marie-Josée	nommée	
DEVEY	Régis	nommé	